Programme 2018 d'aide à la construction de la Société de Développement



de St-Just



Avec le programme de la Société de Développement de Saint-Just, pour la construction ou l'achat d'une maison, vous pourriez bénéficier d'une aide financière des plus avantageuses!



OBJECTIFS

Création de logementsArrivée de jeunes familles



SUBVENTIONS

MAISON UNIFAMILIALE RÉSIDENTIELLE/CONSTRUCTION DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN (SECTEURS ST-JUST OU DAAQUAM DESSERVIS PAR RÉSEAUX EAU ET/OU ÉGOUT)

- Première propriété;
- Valeur de la propriété de 70000\$ et plus (excluant la valeur du terrain), subvention forfaitaire de :

1700\$ pour une famille avec deux (2) enfants et plus;

1500\$ pour une famille avec un (1) enfant;

1300\$ pour une famille sans enfant.

 Valeur de la propriété de moins de 70000\$ (excluant la valeur du terrain), subvention calculée au prorata de la valeur de l'évaluation foncière du bâtiment, sans toutefois dépasser l'aide maximale accordée en fonction du nombre d'enfants.

Exemple: Dans le cas d'une famille avec 2 enfants, si évaluation de 50000\$, la subvention sera de 1214\$.

Une qualité de vie indéniable Une organisation locale dynamique

MAISON UNIFAMILIALE RÉSIDENTIELLE / CONSTRUCTION HORS RÉSEAU

•

Première propriété;

 Valeur de la propriété 70000\$ et plus (excluant la valeur du terrain), subvention forfaitaire de :

850\$ pour une famille avec deux (2) enfants et plus;

750\$ pour une famille avec un (1) enfant;

650\$ pour une famille sans enfant.

 Valeur de la propriété de moins de 70000\$ (excluant la valeur du terrain), subvention calculée au prorata de la valeur de l'évaluation foncière du bâtiment, sans toutefois dépasser l'aide maximale accordée en fonction du nombre d'enfants.

Exemple: Dans le cas d'une famille avec 2 enfants, si évaluation de 50000\$, la subvention sera de 607\$.

ACQUISITION D'UNE MAISON DÉJÀ CONSTRUITE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Première propriété;

 Évaluation foncière du bâtiment de 70000\$ et plus (excluant la valeur du terrain), subvention forfaitaire de 850\$ pour une famille avec deux (2) enfants et plus; 750\$ pour une famille avec un (1) enfant; 500\$ pour une famille sans enfant.

Une gamme complète de services de tout genre

• Évaluation foncière du bâtiment de moins de 70000\$ (excluant la valeur du terrain), subvention calculée au prorata de la valeur de l'évaluation foncière du bâtiment, sans toutefois dépasser l'aide maximale accordée en fonction du nombre d'enfants.

Exemple: Dans le cas d'une famille avec 2 enfants, si évaluation de 50000\$, la subvention sera de 607\$.

secteur industriel Un Un

IMMEUBLE À LOGEMENTS NEUFS / CONSTRUCTION OBLIGATOIRE DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN

(SECTEURS ST-JUST OU DAAQUAM - DESSERVIS PAR RÉSEAUX EAU ET/OU ÉGOUT)

- Duplex 4 1/2 pièces = subvention forfaitaire de 750\$/logement;
- Duplex 5 1/2 pièces = subvention forfaitaire de 1300\$/logement.

IMMEUBLE DE PLUS DE 2 LOGEMENTS NEUFS / CONSTRUCTION OBLIGATOIRE DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN (SECTEURS ST-JUST OU DAAQUAM - DESSERVIS PAR RÉSEAUX EAU ET/OU ÉGOUT)

• Pour les appartements d'au moins 4 1/2 pièces = subvention forfaitaire de 1000\$/logement.

Votre demande d'aide financière doit nous être adressée dans les douze (12) mois de la transaction immobilière ou de la construction.